

Les Incidents

La nuit. — Réunion du Conseil d'administration du Syndicat. — Les entrevues d'Arras d'aujourd'hui. — Un télégramme des mineurs anglais. — Lamenin à Douvres. — Basly, Lamenin et Evrard délégués par le bassin d'Anzin. — Les Terrassiers de Pont-à-Vendin. — Les conférences. — Une ville sans gaz.

Lens, le 30 octobre 1902. — On ne signale cette nuit qu'une charge au numéro 5 des mines de Lens.

Toutes les autres concessions ont été absolument calmes. La grève est toujours générale.

AU SYNDICAT
Le Conseil d'administration du Syndicat du Pas-de-Calais, auquel s'étaient joints le citoyen Goniaux, représentant le Syndicat du Nord, s'est réuni ce matin, sous la présidence de Basly.

Celui-ci a informé les administrateurs des lettres qu'il avait reçues du préfet du Pas-de-Calais et de la réponse télégraphique qu'il y avait fait de concert avec le bureau, qui est celle-ci :

« **Maire Lens, à Préfet, Arras.**
J'ai l'honneur de proposer la date du vendredi 31 courant, à deux heures de l'après-midi à l'Hôtel de l'Université, à Arras, pour la réunion des délégués des Compagnies houillères et des délégués des ouvriers mineurs. »

« **Le Maire, à BASLY.**
Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture d'un télégramme que le citoyen Lamenin, délégué du Comité international du Pas-de-Calais, a reçu des citoyens Benjamin Pickard et Barnaby, ainsi conçu :

« **Lamenin, Syndicat mineurs, à Lens.**
Affaire politique à traiter. Pouvez-vous assister réunion Comité international, vendredi 31 octobre, midi à l'Hôtel Bandver, à Dover. »

« **PICKARD, BARNBY.**
Le Conseil d'administration a décidé que Lamenin serait délégué demain à Douvres, où probablement, la question de la grève sera agitée.

Le citoyen Lamenin sera remplacé demain à Arras par le citoyen Beugnot.

Il quitte Lens ce soir à dix heures, pour être à trois heures du matin à Douvres.

UN TELEGRAMME DE BEXANT
Basly donne enfin lecture du télégramme suivant du citoyen Bexant, secrétaire du Syndicat du bassin d'Anzin :

« **Basly, Président Syndicat mineurs, à Douvres.**
Peut-on compter sur concours Basly, Lamenin, Evrard pour discuter avec directeurs Nord ? »

« **BEXANT.**
Aussitôt Basly a fait parvenir au préfet du Nord, la réponse suivante :

« **Préfet Nord, Lille.**
Lamenin, Basly, Evrard ont accepté mandat de représenter mineurs Nord à réunion patrons et ouvriers. Prière de me faire connaître jour, heure et lieu se tiendra réunion. »

« **BASLY.**
Ainsi les citoyens Basly, Lamenin et Evrard discuteront devant les directeurs du Nord au nom des syndicats du Nord et d'Anzin.

Les promoteurs intéressés des bruits de cassure en sont encore une fois pour leurs frais.

LES TERRASSIERS DE PONT-A-VENDIN
La Compagnie de Courrières emploie en ce moment au chargement des charbons, à Pont-à-Vendin, des terrassiers qu'elle loge et nourrit dans l'intérieur même de ses bâtiments et qui ne sortent jamais des propriétés de la Compagnie.

Ces ouvriers gagnent la somme énorme de 0 fr. 85 l'heure, soit 9 à 10 francs par jour. Parions qu'après la reprise du travail, ces ouvriers verront baisser leurs salaires !

LES CONFERENCES
A MEURCHEN
Cordier a fait, mardi dernier, salle de la seuve Hutlin, une conférence devant 400 mineurs, réunis sous la présidence du citoyen Vilcot.

Il a expliqué les revendications soumises aux Compagnies et celles pendantes devant le Parlement qu'il a commentées les unes après les autres.

Parlant de la lenteur avec laquelle les Compagnies ont répondu à la proposition d'arbitrage qui leur a été faite, Cordier dit qu'elles ont voulu prendre les ouvriers par le décevant et la famine afin de leur faire réintégrer la mine. Heureusement dit-il, les ouvriers n'ont pas donné dans le piège et sont restés unis.

A voix citoyenne, dit Cordier, de rester calmes et fermes et la victoire est à vous. Les cris de vive la grève couvrent les paroles de l'orateur.

A BERCLAU
Accompagné des délégués de la section, Cordier s'est rendu ensuite à Berclau où dans le jardinier cachait la clef de la petite porte dérobée.

La journée s'écoula lentement. Roncé d'impatience, Ragastens était obligé de continuer à causer fleurs et fruits et de répondre aux mille questions que lui posait Boniface sur l'art du jardinage en Allemand.

Enfin, le soir vint.
Le jardinier ferma soigneusement les jalouses du pavillon et alluma une chandelle. — Peut-être Sa Sainteté fera-t-elle ce soir sa promenade, dit-il.

— A quelle heure le Saint-Père descend-il d'habitude ?
— Vers neuf heures. Il se promène une demi-heure environ. A dix heures, tout dort dans la villa... excepté les maudits insectes de nuit qui ravagent mes péches, ajouta avec un soupir Boniface.

Ragastens ne répondit pas. Il était nerveux et ne tenait pas en place. Neuf heures sonnent. Il prit place derrière la jalouse. Les minutes passèrent... puis les quarts d'heure.

— Voici dix heures ! fit tout à coup Boniface... Le Saint-Père ne descendra pas ce soir au jardin... Ce sera pour demain, sans faute. Car, bien sûr, j'arriverai le passe deux jours sans venir respirer l'air pur et méditer dans la solitude.

Ragastens dissimula un geste d'impatience. Déjà le vieux jardinier revenant à son thème favori lui racontait après s'être levé et avoir écrit pour certain prunier qu'il lui désignait...
— Allons ! fit-il enfin, il est temps d'aller nous reposer, jeune homme.
Il pouvait être à ce moment onze heures et demi.
— Tout à coup le son lugubre d'une cloche retentit brusquement.

à travers la maison, ce jeune homme qu'ils ont enchaîné.
Voilà des scandales que, depuis deux jours, ont causés dans notre population ces soldats qu'on a envoyés véritablement noyés !
N'est-ce pas véritablement noyés !
Quand nous nous voyons débarrassés de ces gens, qui, dans leur désir de se mettre au service des Compagnies, prétendent nous dresser à la façon des bêtes, par la cravache ?

A PROPOS DE LA MANIFESTATION D'HERI AU "TONKIN"
Nous croyons pouvoir affirmer que le maire d'Hénin-Liétard, M. Wagon, a signalé à M. le préfet, l'attitude provocante des caricaturiers, qui, sans motif sérieux, ont chargé, dans les rues d'Hénin-Liétard et sur les trottoirs, une foule de mineurs qui ne faisaient que crier : Vive la grève !

On connaît le calme et la modération qui président à chacun des actes de M. le Maire d'Hénin-Liétard. Sa protestation nous démontre encore combien il lui répugne la conduite de l'armée dans cette manifestation, à laquelle assistaient une partie de la municipalité, entre autres les citoyens Houssin, maire de Montigny, Lernould et Mathé, adjoins d'Hénin, Cresson Pavy, Lekiels, Souplet, conseillers municipaux.

NOUVELLE MANIFESTATION AU "TONKIN"
Aujourd'hui, vers deux heures de l'après-midi, un groupe de manifestants se rassembla en face de la fosse le "Tonkin".
Nous devons signaler que le citoyen Houssin, maire de Montigny, a recommandé le calme à ses administrés, et leur conseilla de rentrer chez eux.

Il n'y eut qu'un léger incident à signaler : des carreaux furent cassés à la maison d'un rouffin.

On n'a point vu de déploiement de troupes semblable à celui de la veille. La manifestation n'en a pourtant pas été plus grande.

A CARVIN
Une ville plongée dans l'obscurité
Par suite du manque de combustible, la ville de Carvin est plongée dans l'obscurité, la compagnie du gaz, Delle et Cie n'ayant pas pris ses précautions est obligée de restreindre les deux tiers des becs d'éclairage, en attendant qu'elle les supplime totalement. Nous croyons savoir que l'administration municipale a intenté une action en dommages et intérêts à cette Cie ; les clauses du contrat passé entre cette Compagnie et la ville ne faisant pas allusion au cas de grève.

Lamenin à Berlin et à Hersin
Mercredi dernier, le citoyen Lamenin est allé faire deux conférences à Berlin et à Hersin-Coupiy, pour entretenir les mineurs des résultats des correspondances et des démarches faites au sujet de leurs réclamations aux patrons des charbonnages.

A son entrée sur le territoire de Berlin, il est reçu par une véritable armée de mineurs, drapés en bleu et en blanc, portant sur leurs épaules le drapeau de la République. Ceux-ci lui souhaitent la bienvenue et lui disent combien ils sont heureux de le revoir dans leur ville. Lamenin, en réponse, leur dit qu'il a toujours si bien défendu les intérêts des mineurs, et combien ils sont convaincus qu'en ce temps de grève surtout ils peuvent également compter sur son appui.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On dit, d'ailleurs, que Lamenin a été très applaudi.

Lamenin a mis les mineurs en garde contre la compagnie menant contre eux des charbonniers pendant la grève, et il déclare que le syndicat en a ainsi décidé afin d'être renseigné sur l'état définitif des travaux et afin de connaître exactement le nombre d'ouvriers nécessaires à leurs réparations, conformément au droit de réquisition.

Après celle-ci, le citoyen Lamenin en a fait une deuxième chez le citoyen Carlier, à Hersin-Coupiy. Là encore il y a foule ; la vaste cour de notre ami Carlier est trop étroite pour y contenir les nombreux mineurs venus de tous les côtés. Lamenin monte à la tribune. Un profond silence s'établit.

« **Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.**
Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

« **Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.**
Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

« **Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.**
Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

« **Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.**
Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

« **Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.**
Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mineurs sont présents et dans une atmosphère de bon espoir.

Le citoyen Carlier, délégué mineur et du syndicat, est acclamé président.

Les citoyens Dieu et Stuenkel sont nommés rapporteurs Braquart, secrétaire.

Lamenin s'est étendu, dans ses discours, sur les cinq réclamations des grévistes qui sont soumises à l'examen des directeurs charbonniers. Il a expliqué dans quelles conditions, selon lui, le président du conseil des ministres aurait à intervenir.

On se rend ensuite à la salle Cocu, où doit avoir lieu la conférence.

Déjà la vaste salle est bondée de monde ; plus de 200 mine